

BAREME EN VIGUEUR à partir du 1er AVRIL 2017

TRANSACTION DE BIENS IMMOBILIERS

Hors garages et terrains

PRIX de VENTE	HONORAIRES TTC (2) EUROS *	T.V.A. 20% EUROS	HONO HT EUROS (1)
De 0 à 75 999 euros	6 000 €	1 000,00	5 000,00
De 76 000 à 133 000 euros	8 000 €	1 333,34	6 666,66
Et au-delà de 133 000 euros	6 % TTC sur le prix de vente		

TRANSACTION DE GARAGES

FORFAIT	HONORAIRES TTC (2) EUROS *	T.V.A. 20% EUROS	HONO HT EUROS (1)
FORFAIT	1 500 €	250,00	1 250,00

TRANSACTION DE TERRAINS

PRIX de VENTE	HONORAIRES TTC (2) EUROS *	T.V.A. 20% EUROS	HONO HT EUROS (1)
De 0 à 149 999 euros	15 000 €	2 500,00	12 500,00
De 150 000 à 250 000 euros	20 000 €	3 333,34	16 666,66
Et au-delà de 250 000 euros	8 % TTC Sur le prix de vente		

* Honoraires à la charge des Vendeurs. Sauf accord entre les parties et cas exceptionnels tels que succession (barème en agence).

(1) TVA au taux en vigueur; (2) variable en fonction du taux de TVA



ref04/17

SYNDIC DE COPROPRIETE

HONORAIRES ANNEXES	Montant Euros HT (1)	Montant Euros TTC (2)
Honoraires pour vacation à la charge du syndicat des copropriétaires <small>(syndic collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)</small>	Avant 18h: 58,33€ Après 18h: 75€	Avant 18h: 70€ Après 18h: 90€
Gestion des impayés à la charge du copropriétaire débiteur		
♦ Frais de relance	Sans frais	
♦ Mise en demeure	25,00 €	30 €
♦ Remise du dossier à l'huissier, à l'avocat	100,00 €	120 €
♦ Injonction de payer	179,16 €	215 €
♦ Prise d'hypothèque	229,16 €	275 €
♦ Suivi de la procédure	A la vacation	
État daté à la charge du vendeur		
♦ Établissement	241,67 €	290 €
♦ Mise à jour	inclus au forfait	
♦ Opposition article 20 Loi 10 juillet 1965	120,83€+ frais réels	145€+frais réels
♦ Délivrance copie carnet entretien	Offert	
Gestion des travaux votés en Assemblée Générale à la charge du syndicat des copropriétaires	Offert	
♦ Avec maître d'œuvre	0%	0%
♦ Sans maître d'œuvre	0%	0%
♦ Forfait en cas de travaux inférieurs à /	0	0
♦ Gestion des appels de fonds	0%	0%
♦ Montage et gestion d'un prêt collectif de financement de travaux votés en Assemblée Générale	0%	0%
Divers à la charge du syndicat des copropriétaires		
♦ Gestion des archives dormantes	inclus au forfait	
♦ Mandataire commun en cas de subventions publiques (dossiers subventions ANAH, OPA...)	inclus au forfait	
♦ Aide aux déclarations fiscales	Offert	
♦ Indication de la TVA (à la demande d'un ou plusieurs Copropriétaires)	Offert	
♦ Frais d'affranchissements postaux	inclus au forfait	
♦ Tirage de document (à l'unité)	0,10 €	0,12 €
♦ Location de salle chez le Syndic	Offert	
Frais de gestion d'un compte bancaire séparé	inclus au forfait	

(1) TVA au taux en vigueur; (2) variable en fonction du taux de TVA. 20% janv 2014.